



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

58% du revenu du travail généré en milieu rural



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
(PAFDDS-SWEDD)-Burkina Faso

DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

58% du revenu du travail généré en milieu rural

I Contexte

Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui compte 17,8 millions d'habitants en 2014. La population demeure cependant en majorité rurale mais s'urbanise rapidement avec un taux passant de 15,5% en 1996 à 22,7% en 2006 et de 26,8% en 2014. La fécondité est en baisse depuis les années 1993 passant de 6,9 enfants par femme à 5,4 enfants en 2015. Toutefois de fortes disparités existent selon le milieu de résidence : 3,7 enfants par femme en milieu urbain contre 5,8 enfants par femme en milieu rural en 2015. Les niveaux de fécondité observés en 2010 sont respectivement de 3,9 enfants contre 6,7 enfants par femme. Cette tendance à la baisse de la fécondité au Burkina Faso entre 2010 et 2015 est donc essentiellement due au milieu rural.

La mortalité présente également des disparités selon le milieu de résidence. En 2006, le niveau de mortalité était environ deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (13‰ contre 7‰). Le Burkina Faso connaît d'intenses mouvements migratoires internes et externes. Les flux internes sont orientés généralement du milieu rural vers les centres urbains. La pauvreté monétaire est un phénomène relativement massif au Burkina Faso. En 2014 deux Burkinabè sur cinq (40,1%) vivaient en dessous du seuil de pauvreté estimé à 153 530 FCF par an et par personne. Dans la même

année, plus de 9 pauvres sur 10 (92,5%) vivent en milieu rural. L'incidence de la pauvreté en milieu rural était de 47,5% contre 13,7% pour le milieu urbain.

Selon l'EMC 2014, en milieu urbain l'incidence de la pauvreté a été divisée par 2 environ (-46% de baisse), en milieu rural, le recul de la pauvreté est plutôt modeste (-10%). En effet, le taux de pauvreté est passé de 25,2% en 2009 à 13,7% en 2014 en milieu urbain et de 52,8% en 2009 à 47,5% en 2014 en milieu rural. De plus, en 2014, plus de 9 pauvres sur 10 (92,5%) vivent en milieu rural. Le taux brut d'activité (au sens du BIT) a été de 35,4% au premier trimestre 2014. Il varie très peu entre les régions, mais est plus élevé en milieu urbain (40,8%) qu'en milieu rural (33,8%).

Dividende démographique et disparités spatiales

Consommation et Revenu du travail individuellement dominés par le milieu urbain, mais globalement moins élevés

Le cycle de vie est quantifié dans les comptes de transferts nationaux en comparant la consommation et le revenu du

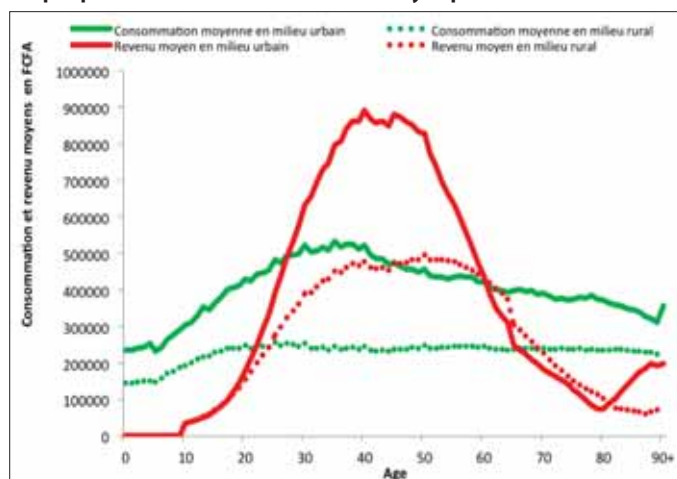


travail. Le but des comptes de transferts nationaux (NTA) est de mesurer comment les individus, à chaque âge, acquièrent et utilisent les ressources économiques.

Au Burkina Faso, la consommation moyenne urbaine est supérieure à la consommation moyenne rurale (Cf. graphique 1). Pour le groupe d'âge (0-5 ans), la dépense de consommation moyenne en milieu urbain est de 254 211 F CFA contre 151 958 F CFA pour le milieu rural. Cela pourrait s'expliquer par les dépenses de préscolarisation dont le taux en milieu urbain est largement supérieur à celui du milieu rural. La dépense moyenne de consommation en milieu rural augmente de façon continue à partir de 5 ans pour atteindre son seuil à 254 899 F CFA à 31 ans.

A contrario, elle atteint le seuil de 533 193 F CFA à 36 ans en milieu urbain. L'on note une certaine stabilité de la dépense moyenne de consommation (environ 220 000 FCFA) en milieu rural alors qu'elle baisse régulièrement en milieu urbain au-delà du seuil ci-dessus mentionné.

Graphique 1 : Revenu et consommation moyen par milieu de résidence



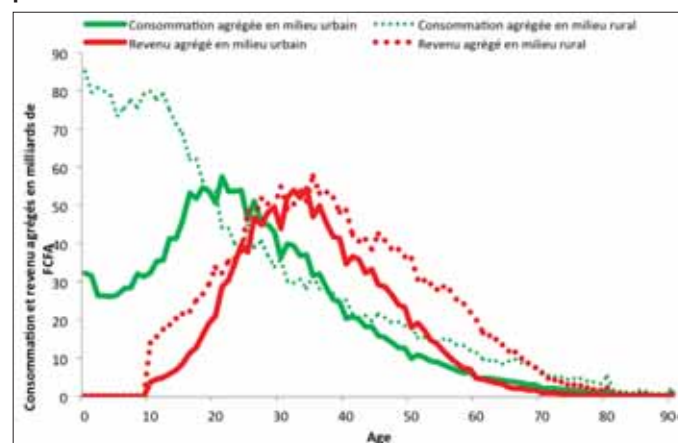
Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014



Hormis la classe d'âge 63-83 ans, le revenu du travail moyen au Burkina Faso reste plus élevé en milieu urbain. Il y atteint un pic de 900 000 F CFA environ à l'âge de 40 ans alors qu'il est au maximum 500 000 F CFA en milieu rural pour les 50-55 ans.

Sur le plan macroéconomique, en tenant compte de la structure de la population, le poids démographique du monde rural fait que le revenu du travail est largement supérieur en milieu rural (graphique 2). Le travail en milieu rural génère jusqu'à 58 milliards à l'âge de 36 ans, alors que le pic en milieu urbain est atteint à 34 ans avec une valeur de 54 milliards.

Graphique 2 : Revenu et Consommation agrégés (milliards de F CFA) par milieu de résidence



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Au niveau national, la dépense de consommation agrégée est aussi plus élevée en milieu rural (58,7%) qu'en milieu urbain (41,3%). Toutefois, il existe une différence de consommation totale dans les différentes tranches d'âge.

- La consommation des (0-14 ans) représente 43,57% de la consommation totale en milieu rural contre 25% en milieu urbain
- Pour la tranche d'âge (15-24 ans), 19,46% en milieu rural contre 28,12% en milieu urbain
- Pour la tranche d'âge (25-64 ans), 31,10% en milieu rural contre 44,54% en milieu urbain
- Pour la tranche d'âge (65 et +), 3,85% en milieu rural contre 2,07% en milieu urbain

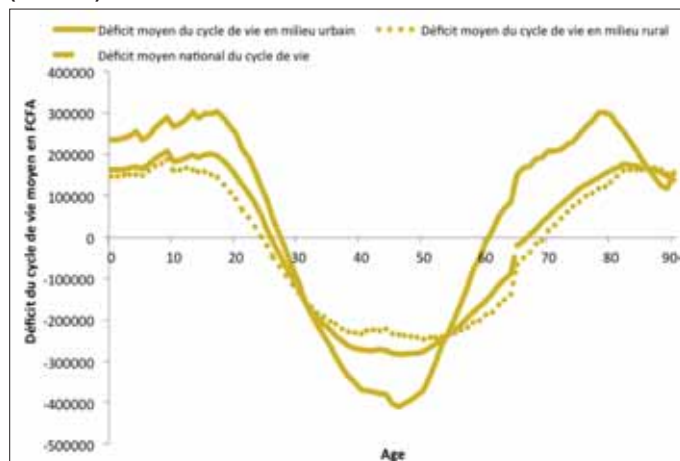
On note une dépense de consommation agrégée plus importante dans la tranche d'âge (0-14 ans) en milieu rural. Ces résultats s'expliqueraient en partie par l'importance plus élevée de la proportion de la population de 0-14 ans en milieu rural.

Surplus plus élevé en milieu urbain, mais une dépendance plus longue

Le déficit de cycle de vie qui se traduit par la dépendance dans la jeunesse et dans la vieillesse s'observe aussi bien en

milieu urbain que rural avec quelques disparités. Le Burkinabé du milieu urbain commence à satisfaire ses besoins de consommation par son revenu du travail à l'âge de 28 ans et continue à générer un surplus jusqu'à 60 ans, soit 33 ans d'autonomie économique (graphique 3). En milieu rural, la dépendance à la jeunesse finit deux ans plus tôt (26 ans) et suivie d'une génération de surplus continuant jusqu'à 69 ans, soit une durée de 44 ans de surplus (11 ans de plus qu'en zone urbaine).

Graphique 3 : Déficit de cycle de vie moyen par milieu de résidence (en F CFA)



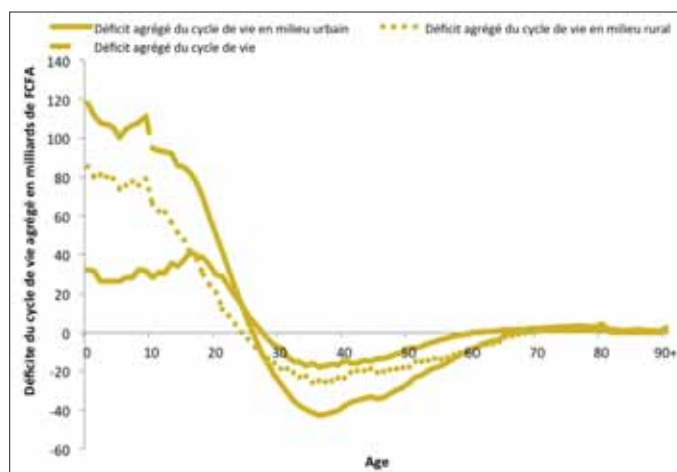
Source : CREG/REFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Au niveau national, le déficit est un phénomène rural (669,8 contre 451,7 milliards de F CFA). En milieu rural, le total des déficits à la jeunesse et la vieillesse représente 21,4% du PIB. En particulier le déficit observé chez les enfants de moins de 5 ans, est estimé à 404,5 milliards de F CFA soit 6,5% du PIB. Concernant le milieu urbain, le total des déficits à la jeunesse et la vieillesse représente 12,8 % du PIB. Le déficit engendré par enfants de moins de 5 ans, s'élève à 143,3 milliards de F CFA, soit 2,3% du PIB.

En définitive, on note qu'en milieu rural la période déficitaire est moins longue qu'en milieu urbain. Cela s'explique par le fait qu'en milieu urbain les jeunes ont plus de difficultés pour accéder à un emploi/ activité rémunéré par rapport au milieu rural. En effet, le taux de chômage en 2014 était de 7,1% en milieu urbain contre 6,4% en milieu rural. Par ailleurs, le niveau de chômage croît avec le niveau d'instruction. Les actifs ayant le niveau d'instruction supérieur sont plus touchés par le chômage (15,9%) et relativement très faible chez les actifs ayant le niveau d'éducation primaire (11,0%) (EMC, 2014), alors que c'est dans le milieu urbain que les actifs ont un niveau d'instruction plus élevé.



Graphique 4 : Déficit de cycle de vie agrégé par milieu de résidence (en milliards de F CFA)



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Disparités spatiales, frein à la croissance économique ...

Ces différents résultats laissent apparaître des fractures spatiales en termes de cycle de vie au Burkina Faso comme dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne et faveur du milieu urbain. Ces disparités, comme l'ont évoqué plusieurs travaux, peuvent compromettre une politique de croissance. Dès 1967, Viot considérait déjà les disparités comme entrave à la croissance.



ENCADRE : Disparités spatiales et croissance économique

« Les inégalités importantes et durables entre régions peuvent compromettre le succès d'une politique de croissance, en aggravant les déséquilibres économiques et les tensions sociales » (Viot, 1967). La politique d'aménagement du territoire conçue à cette époque vise à rapprocher les niveaux de revenu et les potentiels de production entre les territoires. Ce diagnostic et cet objectif restent très présents dans le débat public actuel. Face à ce point de vue, des représentations différentes ont pris de la force depuis une vingtaine d'années. Elles montrent les territoires comme impliqués chacun à sa manière dans le développement d'ensemble, qu'ils soient d'ailleurs en complémentarité ou en concurrence pour attirer les activités et les hommes. Dans cette perspective, « il n'existe plus d'argument rigoureux en faveur d'une géographie volontariste s'opposant aux forces du marché » (Gérard-Varet et Mougeot, 2001). Parler de « disparités territoriales », plutôt que d'inégalités, permet de mettre temporairement entre parenthèses ce débat de fond, pour le temps de l'observation et de l'analyse, quitte à le retrouver entier au moment des interprétations et des préconisations.

Il ressort que le déficit moyen s'observe sur une durée plus longue en milieu urbain qu'en milieu rural (44 années d'autonomie économique contre 33 années en milieu rural). En effet, cela s'explique en partie par un accès à l'emploi plus difficile et un taux de chômage plus élevé en milieu urbain (7,1% en 2014 contre 6,4% en milieu rural) touchant plus les actifs avec un niveau supérieur. Par contre au niveau national, le déficit agrégé du cycle de vie est plus important en milieu rural et représente 21,4% du PIB. En milieu urbain, le déficit des enfants de moins de 5 ans est moins important que celui des enfants du milieu rural du fait du poids démographique de ce dernier (709169 enfants en milieu urbain contre 3210509 enfants en milieu rural). Analysant aussi la fécondité, elle demeure un phénomène rural soit un Indice Synthétique de Fécondité de 3,7 en milieu urbain contre 5,8 en milieu rural en 2015¹.

Recommandations

Il existe d'énormes disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. Ainsi, il est recommandé de :

- Améliorer les opportunités d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi des jeunes afin de réduire leur dépendance et plus particulièrement en milieu urbain du fait du niveau de chômage des jeunes ;
- Mettre en œuvre des actions ciblées en faveur des jeunes femmes en vue de réduire la forte dépendance des femmes et en particulier celles du monde rural.

¹ <http://www.globe-reporters.org/campagnes-en-cours/2016-2017-burkina-faso-le-pays-des-hommes-integres/economie-histoire-et-politique/article/croissance-demographique-au-burkina-faso-le-grand-bouleversement>

Références Bibliographiques

- BIT (2013)**, Bureau International du Travail, Genève, Rapport II Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre
- Gerard-Varet L.-A., Mougeot M. (2001)**, « L'État et l'aménagement du territoire », Aménagement du territoire, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 31, La Documentation Française.
- INSD (2014)**, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Rapport EMC 2014 Enquête Multisectorielle continue, Profil de pauvreté et d'inégalité
- INSD (2013)**, Annuaire Statistique, Institut National de la Statistique et de la Démographie
- MINEFID (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)
- Viot P. (1967)**, « Aspects régionaux de la planification française », Commissariat Général du Plan d'équipement et de la productivité.
- <http://www.globe-reporters.org/campagnes-en-cours/2016-2017-burkina-faso-le-pays-des-hommes-integres/economie-histoire-et-politique/article/croissance-demographique-au-burkina-faso-le-grand-bouleversement>

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Dalomi BAHAN	Fonds des Nations Unies pour la Population
Gustave BAMBARA	Direction des Politiques de Population
Issiaka DABONÉ	Direction des Politiques de Population
Kassoum BIKIENGA	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
Olga SANKARA	Fonds des Nations Unies pour la Population
Salam BELEM	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
Sylvestre TankOANO	Direction générale du développement territorial DGD
Thomas Sawadogo	Direction générale du développement territorial DGD

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif DRAMANI
Mame Adiouma DIENG
Edem AKPO
Diama Diop Dia DJIGO
Mame Coura Ndiaye KAMA